

RAPPORT ANNUEL

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

POUR L'ANNÉE 2012

Présenté le 26 février 2013

Préambule

Tel que mentionné à l'article 2.15 du *règlement #1-2010 constituant un comité consultatif de l'environnement*, le Comité consultatif de l'environnement est tenu de présenter au conseil de la municipalité, un rapport annuel de ses activités.

C'est donc avec plaisir que je vous présente un rapport illustrant l'ensemble des activités du comité pour l'année 2012.

Membres du comité en 2012:

Claude Brochu (président), Michel Pichet (président), Lucie Sauvé (vice-présidente), Marc Bouisset (secrétaire), Jean Murray, Régis Santerre, Myriam Rioux, Steve Martineau, Louise Meilleur, Kim Cornelissen

Aide technique

À compter du mois de juillet, le Comité a pu compter sur l'assistance précieuse et la compétence notoire de Mme Ann Lalancette, agente municipale d'inspection et d'information en environnement.

Nombre de réunions

Au cours de l'année 2012, le comité a tenu officiellement sept (7) réunions. Il y a eu quorum à toutes les réunions.

Durée de mandat des membres

Tel qu'indiqué à l'article 2.4 du règlement, la durée du mandat de chaque membre est d'au plus deux ans et celui-ci est renouvelable par résolution du conseil. Les mandats des membres ayant été renouvelés par le conseil municipal le 6 mars 2012, la municipalité devra procéder à la nomination des membres uniquement au début de l'année 2014. En 2012, suite au décès de Monsieur Claude Brochu et à l'élection partielle du 30 septembre, Mesdames Louise Meilleur et Kim Cornelissen se sont jointes à titre de membres du comité représentant le conseil municipal. Nous avons également assisté au départ de Monsieur Régis Santerre ainsi qu'à l'arrivée de Madame Myriam Rioux et Monsieur Steve Martineau à titre de membres citoyens.

Activités du comité

Tout au long de l'année, 2012 le comité est intervenu dans l'étude de dix-huit dossiers environnementaux.

Voici la liste des sujets mis à l'ordre du jour en 2012:

1. Programme Climat municipalités sur la réduction de l'émission de gaz à effet de serre
2. La campagne « Vous n'entrerez pas chez nous » contre l'exploitation du gaz de schiste
3. Projet de règlement sur la protection de l'eau
4. Programme Éco-IGA pour les barils de récupération d'eau de pluie

5. Récupération de piles usagées
6. Campagne « Coupez le moteur »
7. Rencontre d'information sur la qualité de l'eau avec le COVABAR
8. Stratégie québécoise de l'eau potable
9. Politique environnementale de Saint-Marc-sur-Richelieu
10. Conférences sur l'environnement
11. Marché public estival
12. Capsules d'information sur des sujets d'actualité en environnement dans le journal local
13. Distribution d'arbres gratuits
14. Politique de l'arbre
15. Invitation de la part de chercheurs de l'Université de Montréal à participer à une étude sur la mobilisation citoyenne au sujet de l'exploitation du gaz de schiste
16. Fonds de développement régional de la CRÉ-Montérégie Est
17. Réponses des citoyens au sondage sur la politique environnementale
18. Vidéo « Le Claim » de la Maison des jeunes La Traversée

Au cours de l'année 2012, le Comité a formulé quatre recommandations au conseil municipal, soit les suivantes:

1. Réunion du 26 juin 2012
*Attendu le nombre, l'importance et la diversité des sujets à traiter par le CCE ;
Attendu l'intérêt manifesté et les compétences variées des membres ;
Les membres du CCE recommandent au conseil municipal de confirmer dans les textes de constitution du CCE le nombre de 6 citoyens.*
2. Réunion du 26 juin 2012
Le CCE recommande au conseil municipal de tenir une réunion conjointe entre membres du CCE et membres du CM pour pouvoir étudier ensemble un projet de réglementation sur l'eau pour Saint-Marc. Cette séance sera présidée par une personne neutre à trouver et la possibilité de requérir la présence de Me Langelier par exemple. Tous les documents nécessaires seront fournis à l'avance afin que tous les membres puissent formuler leurs remarques ou questions.
3. Réunion du 11 novembre 2012
Étant donné l'importance des sujets traités et la multiplicité des tâches, il est proposé d'augmenter le nombre de membres citoyens de 5 à 6. Le CCE suggère alors au conseil municipal de changer le règlement du CCE.
4. Réunion du 10 décembre 2012
Le CCE recommande au conseil municipal de tenir compte des signatures correspondant à 68 % de la population et qui indiquent clairement qu'il n'y a pas d'acceptabilité sociale [de l'exploration et de l'exploitation du gaz de schiste] à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Remerciements

Je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par les membres qui ont pris une part active au comité et qui ont contribué au progrès de notre municipalité.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Pichet

Président du Comité consultatif de l'environnement